

# Les retraites en France

**Marie Le Bail**

Chargée des questions juridiques

Secrétariat général du COR

[marie.le-bail@cor-retraites.fr](mailto:marie.le-bail@cor-retraites.fr)

Les retraites en France

## 1. Le Conseil d'orientation des retraites

## Comment est-il né ? (1/2)

- De 1945, date de création de la sécurité sociale, au milieu des années 80, **les réformes vont dans le sens d'une progression des droits des salariés** : élargissement de l'assurance vieillesse à tous les publics ; augmentation des pensions, abaissement de l'âge légal de départ à la retraite
- A partir des années 1980-1990, les évolutions démographiques et le contexte économique rendent l'équilibre financier des régimes de retraite précaire et amènent donc les pouvoirs publics à opérer des réformes.
  - Le rapport séminal: le Livre blanc (1991), premier rapport posant les grands enjeux de la réforme des retraites
  - La réforme de 1993 : durée de cotisation à 40 ans, 25 meilleures années, indexation sur l'inflation
  - Un conflit social violent (1995) – blocage dans le processus de réforme
  - Plusieurs rapports aux conclusions parfois contradictoires : Charpin & Teulade

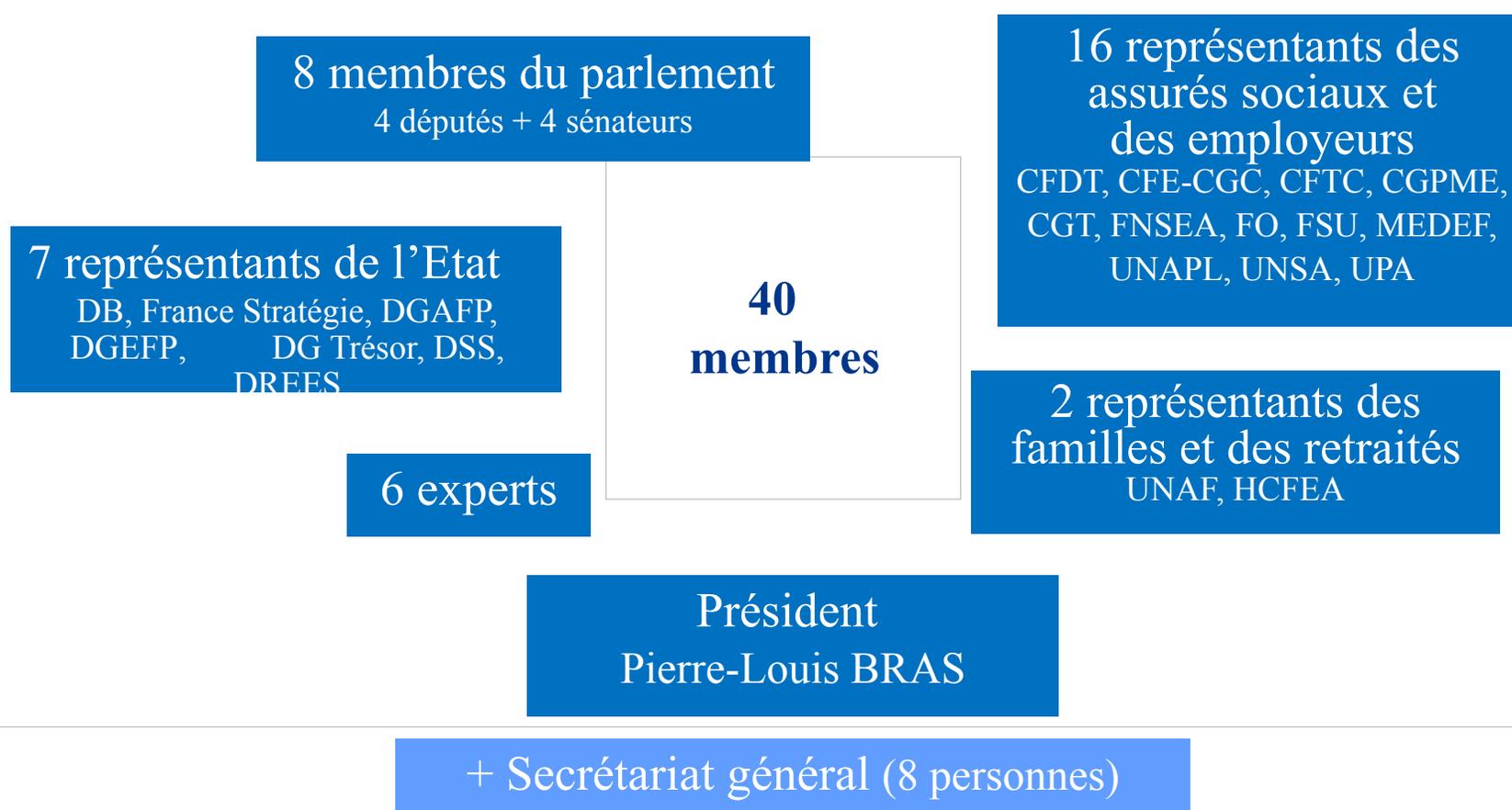
## Comment est-il né ? (2/2)

- Création d'une instance de suivi et de concertation en 2000 :

Déplorant le désordre qui régnait tant dans les analyses que dans les prévisions, le Gouvernement de l'époque a souhaité doter le pays d'une chambre de diagnostic, de réflexion, d'étude et de prospective qui permette aussi objectivement que possible de poser les problèmes actuels et d'engager utilement les débats à venir sur les retraites

## Qu'est-ce que c'est ?

Le COR est un organisme indépendant, placé auprès du Premier ministre



## Quelle est sa place ?

- En amont de la concertation et de la négociation sociales
  - Approfondir les sujets, sans la contrainte de l'urgence et avec le souci du diagnostic partagé
- Fixer un cadre au débat (perspectives à moyen et long terme)
  - Aider les décideurs publics à effectuer des choix
- Une composante du pilotage du système de retraite
- Un organisme ayant un rôle spécifique qui en a inspiré d'autres HCAAM (2003), COE (2005), HCF (2009), HCFiPS (2012)

## Qu'attend-on de lui ?

- Établir un diagnostic partagé
- Apprécier l'évolution financière du système de retraite
- Évaluer l'atteinte d'objectifs sociaux
  - Niveau de vie satisfaisant
  - Équité intra et intergénérationnelle
- Participer à l'information sur le système et les réformes

## Comment travaille-t-il ?

- Un programme de travail annuel validé par le COR, dans un souci d'indépendance
- Des dossiers préparés par le secrétariat général du COR, avec les caisses de retraite et les administrations
- Des réunions mensuelles en séance plénière, précédées de réunions techniques élargies en groupe de travail
- Des rapports publics adoptés de façon, si possible, consensuelle
- Une transparence des travaux du COR : [www.cor-retraites.fr](http://www.cor-retraites.fr)

## Le programme de travail du COR en 2019

## Quel est rôle du secrétariat général ? (1/2)

- Au service des membres du Conseil et plus largement de l'ensemble du système de retraite
  - Être facteur de coordination pour l'ensemble des acteurs
  - Impulser, financer, piloter et produire des études
  - Améliorer l'ensemble des travaux existants des administrations , des régimes de retraite, etc.

## Quel est rôle du secrétariat général ? (2/2)

- Au final, un rôle de tête de réseau : l'exemple des projections

- Travail de suivi et de pilotage de l'ensemble de l'exercice de projections par le SG du COR
  - INSEE pour les projections de population et de population active
  - DG Trésor pour les scénarios macro-économiques
  - DREES pour le point de départ des projections
  - Les régimes de retraite pour leurs projections internes (+ Direction de la Sécurité Sociale et Direction du Budget)
  - Travail de suivi et de pilotage de l'exercice de projections par le SG du COR : calendrier, mise en cohérence des hypothèses, expertise, maquette de résultats tous régimes...

## Qu'a-t-il fait depuis sa création en 2000 ?

- 14 rapports + 5 rapports annuels
- 16 colloques
- 200 réunions plénières
- Plus de 3000 documents pour le débat
- De multiples interventions (média, conférences, formations...)
- Les thèmes  
Les projections financières à long terme, l'équité, la solidarité, l'emploi des seniors, le droit à l'information, les systèmes étrangers...

Déc. 2001	Retraites : renouveler le contrat social entre les générations ; orientations et débats
Mai 2004	Retraites : les réformes en France et à l'étranger ; le droit à l'information des assurés
Mars 2006	Retraites : perspectives 2020 et 2050
Janv. 2007	Retraites : questions et orientations pour 2008
Nov. 2007	Retraites : 20 fiches d'actualisation pour le rendez-vous de 2008
Déc. 2008	Retraites : droits familiaux et conjugaux
Janv. 2010	Retraites : annuités, points ou comptes notionnels - <i>options et modalités techniques</i>
Avril 2010	Retraites : perspectives actualisées à moyen et long terme en vue du rendez-vous de 2010
Sept. 2011	Retraites : la situation des polypensionnés
Oct. 2011	Retraites : la rénovation des mécanismes de compensation
Déc. 2012	Retraites : perspectives 2020, 2040 et 2060
Janv. 2013	Retraites : un état des lieux du système français
Juin 2014	1er rapport annuel : évolutions et perspectives des retraites en France
Juin 2015	2e rapport annuel : évolutions et perspectives des retraites en France
Déc. 2015	Les retraités : un état des lieux de leur situation en France
Juin 2016	3e rapport annuel : évolutions et perspectives des retraites en France
Juin 2017	4e rapport annuel : évolutions et perspectives des retraites en France
Nov. 2017	Retraites : perspectives financières jusqu'en 2070 - <i>Sensibilité aux hypothèses, résultats par régime</i>
Juin 2018	5e rapport annuel : évolutions et perspectives des retraites en France

## Le rôle du COR réaffirmé dans la nouvelle procédure de suivi et de pilotage (loi du 20 janvier 2014)

- Le COR
  - Au plus tard le 15 juin, produit un document fondé sur des indicateurs de suivi au regard des objectifs du système de retraite
- Le Comité de suivi des retraites (créé par la loi : 2 femmes, 2 hommes, 1 président)
  - Au plus tard le 15 juillet, sur la base du document du COR, rend un avis sur la situation du système et formule éventuellement des recommandations
- Le jury citoyen (créé par la loi : 9 femmes et 9 hommes tirés au sort)
  - Accompagne le Comité de suivi des retraites
- Le gouvernement
  - Présente au Parlement les suites à donner aux recommandations

## Les indicateurs définis par décret

### La pérennité financière

Soldes annuels cohérents avec le programme de stabilité, **sur 25 ans**

### Les montants de pension et les niveaux de vie

- . Taux de remplacement d'un non-cadre à carrière continue (cas type 2) – **seuil de 2/3** – et d'un fonctionnaire de catégorie B (cas type 5), **sur 10 ans**
- . 1er décile de pensions rapporté à la moyenne, par génération et par genre
- . Niveau de vie des retraités rapporté à celui de toute la population, par genre

### La durée de retraite

La durée moyenne de versement de la pension, **sur 25 ans**

### Le taux de cotisation d'assurance vieillesse

Taux CNAV+ARRCO pour le cas type 2 du COR – **seuil de 28 %**

## Les avis du comité de suivi des retraites

Sur la base des travaux du COR, un avis examinant trois objectifs

- Relatifs aux **montants des retraites**
- De **traitement équitable** des assurés
- De **pérennité financière** du système de retraite

### L'avis final

Depuis son origine et avant 2017, sur la base de l'analyse des indicateurs de suivi du système de retraite, le comité estime que la situation et les perspectives du système de retraite ne s'éloignent pas de façon significative des objectifs définis par la loi. Il ne formule donc pas de recommandations pour l'année en cours.

## Les avis du comité de suivi des retraites

Mais en 2017...

...Pour la première fois depuis sa création, **le Comité appelle le Gouvernement à prendre des mesures pour rétablir l'équilibre financier du système de retraite** (en revanche, le comité n'est pas prescriptif sur le calendrier).

Par ailleurs, afin de renforcer la confiance que les assurés ont dans leur système de retraite, le Comité appelle, comme dans les avis précédents, à : (i) assurer une moindre sensibilité du système à la croissance, et (ii) poursuivre le mouvement d'harmonisation des régimes de retraite.

**En 2018, le CSR confirme ces recommandations et suggère de procéder à ces ajustements dans le cadre de la réforme annoncée.**

## Les comparaisons internationales

- Le Conseil d'orientation des retraites (COR) étudie les systèmes de retraite de 11 pays :
  - Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, Espagne, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède
- Ce choix de pays permet de prendre en compte :
  - Une pluralité de modèles d'inspiration dans la constitution de leurs systèmes de protection sociale
  - Et aussi un grand nombre de situations comparables à la France

- Mais comparaison n'est pas raison et tous les systèmes ne sont pas transposables

## Une comparaison délicate

- On ne saurait opposer schématiquement
  - La répartition et la capitalisation
  - Les différents paramètres dans chacun des pays car ils peuvent renvoyer à des réalités différentes
  - La « complexité » des systèmes de retraite des pays ayant plusieurs régimes publics à la relative « simplicité » des systèmes de retraite des pays à régime public unique
- Tous les pays prennent en compte les catégories socio-professionnelles *via* des régimes spécifiques, mais à des étages différents
  - La France avec des régimes professionnels de retraite développés en répartition apparaît dans une position singulière

## 2. Le système de retraite français

## 2.1 – Les hypothèses de projection du COR

### Hypothèses démographiques

Date des projections démographiques	Fécondité (ICF)	Espérance de vie à 60 ans (en 2070)		Migration (solde migratoire annuel)
		Femmes	Hommes	
INSEE 2016	1,95 enfant par femme sur toute la période de projection	27,5 ans en 2016	23,1 ans en 2016	+ 70 000 personnes sur toute la période de projection
		33,6 ans en 2070	31,0 ans en 2070	

Source : INSEE, projections de population 2013-2070.

## Hypothèses démographiques

Source : INSEE, bilan démographique 2017 et projections de population 2013-2070.

ratio 20-59/60+

# Evolution des hypothèses économiques à long terme

## Scénarios et variantes économiques

	Croissance annuelle de la productivité du travail (valeurs de long terme atteintes à partir de <u>2032</u> )			
<i>Taux de chômage</i>	<b>1 %</b>	<b>1,3 %</b>	<b>1,5 %</b>	<b>1,8 %</b>
7 %	Scénario 1 %	Scénario 1,3 %	Scénario 1,5 %	Scénario 1,8 %
4,5 % et 10 %	Variante [10%-1,0%]			Variante [4,5%-1,8%]

Source : hypothèses COR 2018.

- Des hypothèses économiques, établies par consensus entre les membres du COR, qui se veulent « raisonnables »
- Mais personne ne peut prédire avec certitude l'évolution démographique, le rythme du progrès technique et donc des progrès de productivité du travail
- L'ambition du COR : fournir un spectre des possibles pour alimenter les réflexions et les décisions sur le système de retraite

## 2.2 – Les perspectives financières

### Les déterminants de l'équilibre financier d'un système de retraite en répartition

- **Décomposition comptable :**

$$\text{Masse des ressources} = \text{Masse des prestations}$$

- **Mais aussi:**

(nombre de cotisants x revenu d'activité moyen) x taux de prélèvement global

=

nombre de retraités x pension moyenne

- **Équilibre financier si:**

(pension moyenne / revenu d'activité moyen)

=

(nombre de cotisants / nombre de retraités)

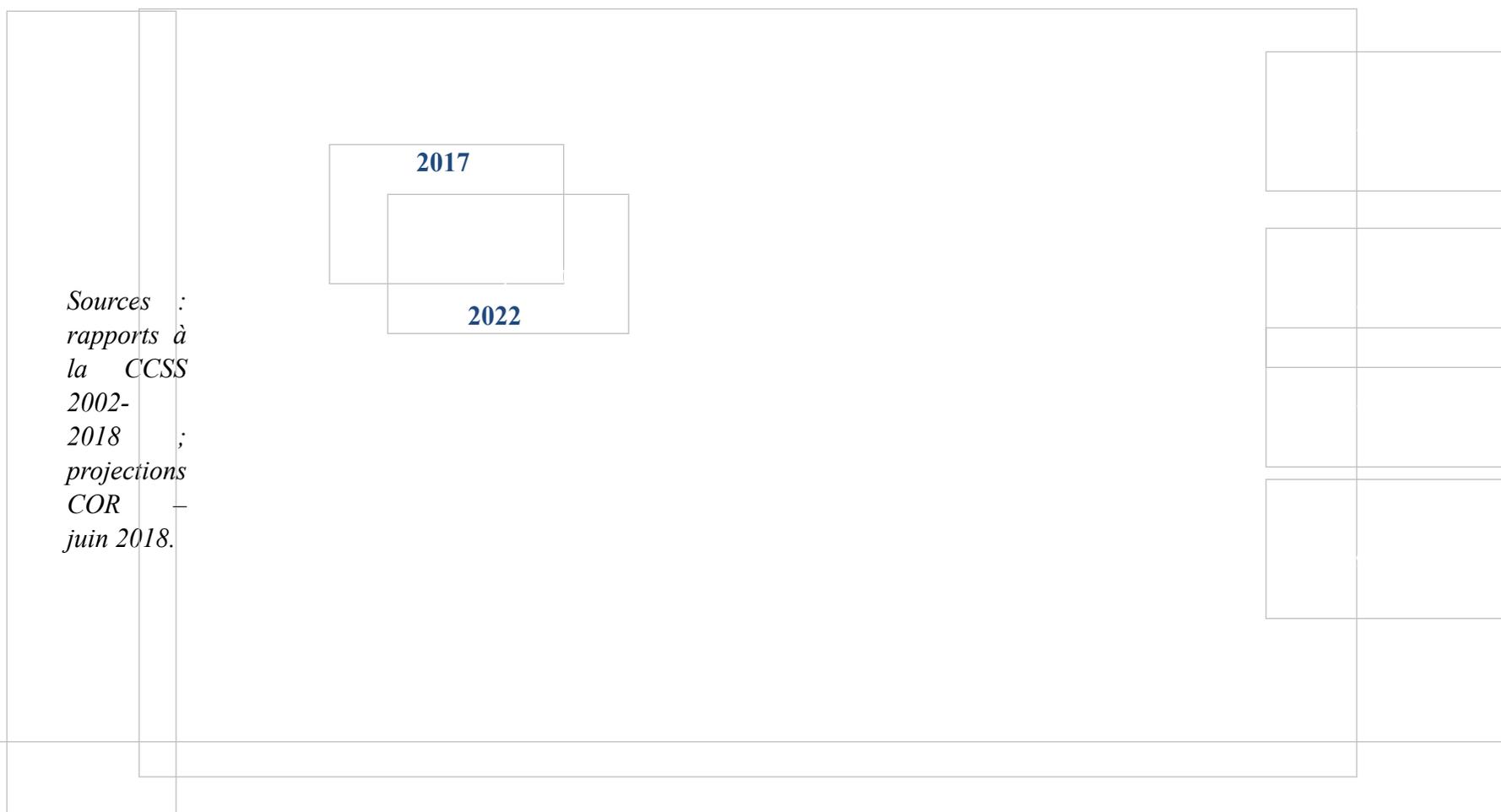
X

taux de prélèvement global

Les retraites en France

## Les perspectives financières

- **Dépenses du système de retraite**



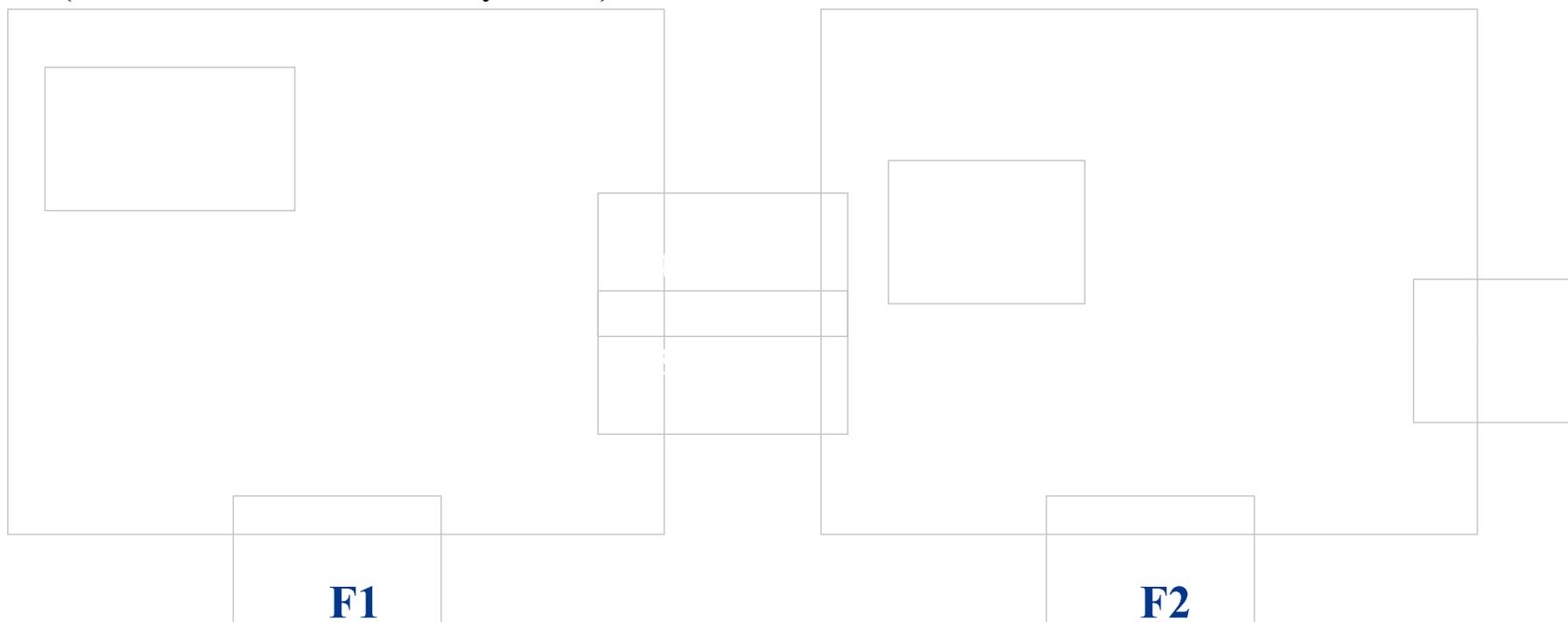
Les retraites en France

## Les perspectives financières

- **Déterminants de l'évolution des dépenses du système de retraite**

**Pension moyenne de l'ensemble des retraités,  
relative au revenu d'activité moyen  
(en % du revenu d'activité moyen brut)**

**Rapport entre le nombre de cotisants et le  
nombre de retraités**



*Sources : rapports à la CCSS 2002-2018, INSEE, comptes nationaux et DREES, données ANCETRE ; projections COR – juin 2018.*

## Les perspectives financières

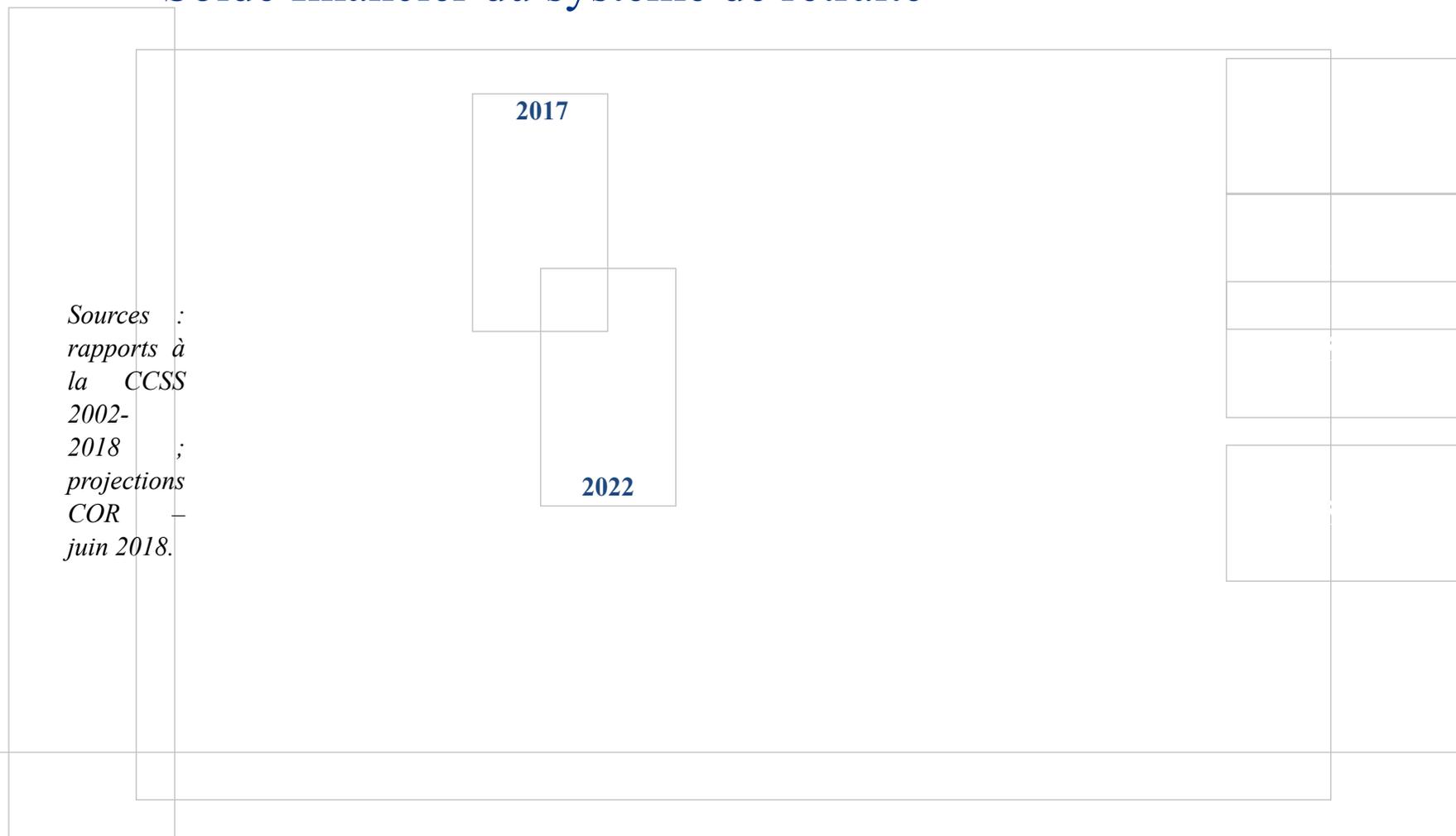
- Ressources du système de retraite

*Sources :  
rapports à  
la CCSS  
2002-  
2018 ;  
projections  
COR –  
juin 2018.*



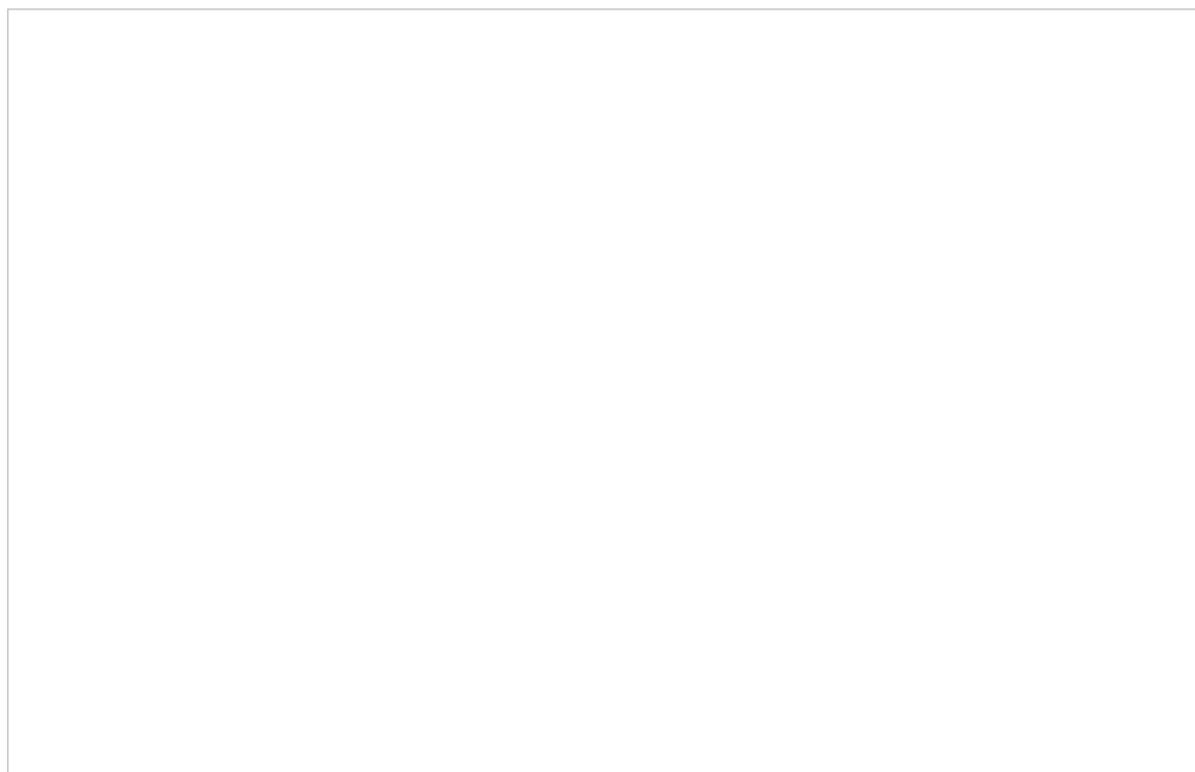
## Les perspectives financières

- Solde financier du système de retraite



## La sensibilité au taux de chômage

**Variantes de taux de chômage à 4,5 % (par rapport au scénario 1,8 %) ou à 10 % (par rapport au scénario 1 %) contre 7 % dans les scénarios de référence**



- La réflexion publique, les commentaires journalistiques se concentrent sur le solde mais il dépend très largement d'hypothèses relatives à la fonction publique et à la contribution de l'État aux retraites
- La question de la part des dépenses dans le PIB est plus pertinente : quel effort devrait être demandé aux actifs pour financer les retraites ?
- A cette aune, les dépenses de retraites ne « dérapent » pas (réduction dans la plupart des scénarios) mais le fait qu'elle ne « dérapent » pas ne signifie pas qu'elles se situent à un bon niveau
- Deux éléments d'appréciation autour de cette question :
  - Effet économique de l'effort demandé aux actifs (enjeu coût du travail, incitation au travail...)
  - Correspondance avec les préférences sociales « moyennes » : les actifs seraient-ils prêts à cotiser plus ( ou moins) pour une retraite plus ( ou moins) longue, plus (ou moins) « généreuse ».

## **Le niveau de vie des retraités rapporté à l'ensemble de la population**

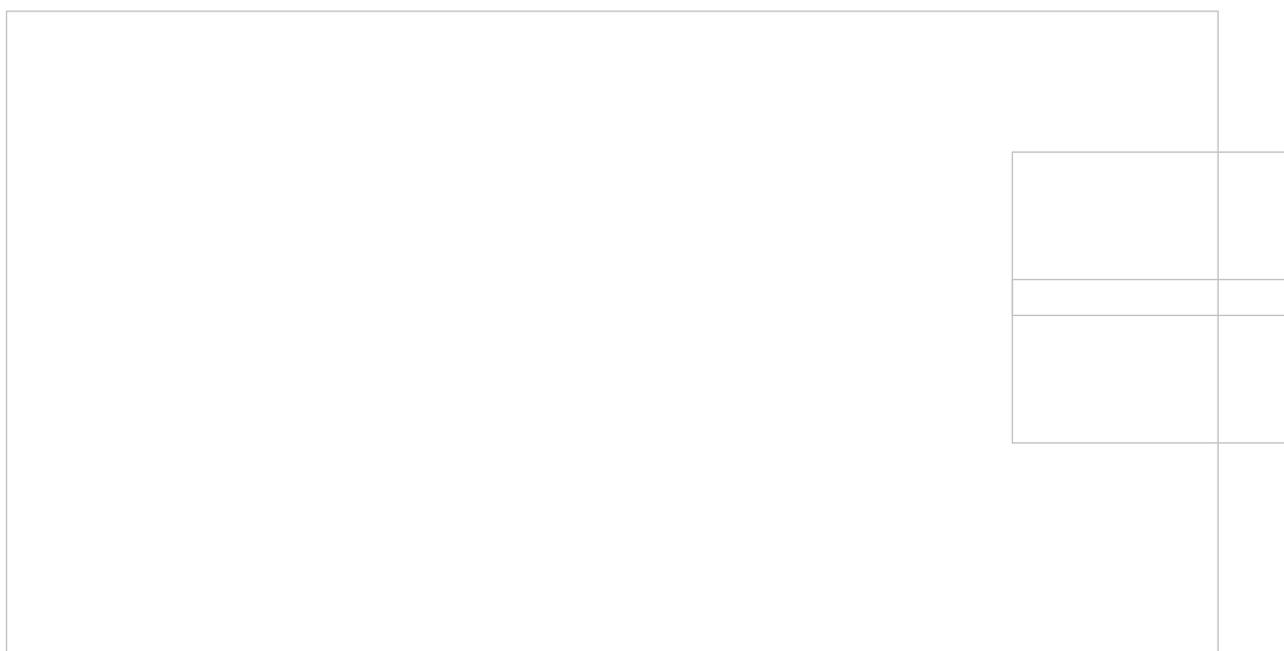
Sources : INSEE-DGFiP-CNAF-CNAV-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2015.

Les retraites en France

## Le niveau de vie des retraités

- Un ratio qui devrait diminuer à l'avenir ...

**Rapport entre le niveau de vie des retraités  
et celui de l'ensemble de la population**



Sources : INSEE-DGFiP-CNAF-CNAV-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux de 2005 à 2015 ; projections COR – juin 2018 ; INSEE, modèle DESTINIE.

Les retraites en France

## Le niveau de vie relatif des plus de 65 ans en comparaison internationale

# Rapport entre le niveau de vie des plus de 65 ans et celui de l'ensemble de la population

Source : base de données de l'OCDE, 2017.

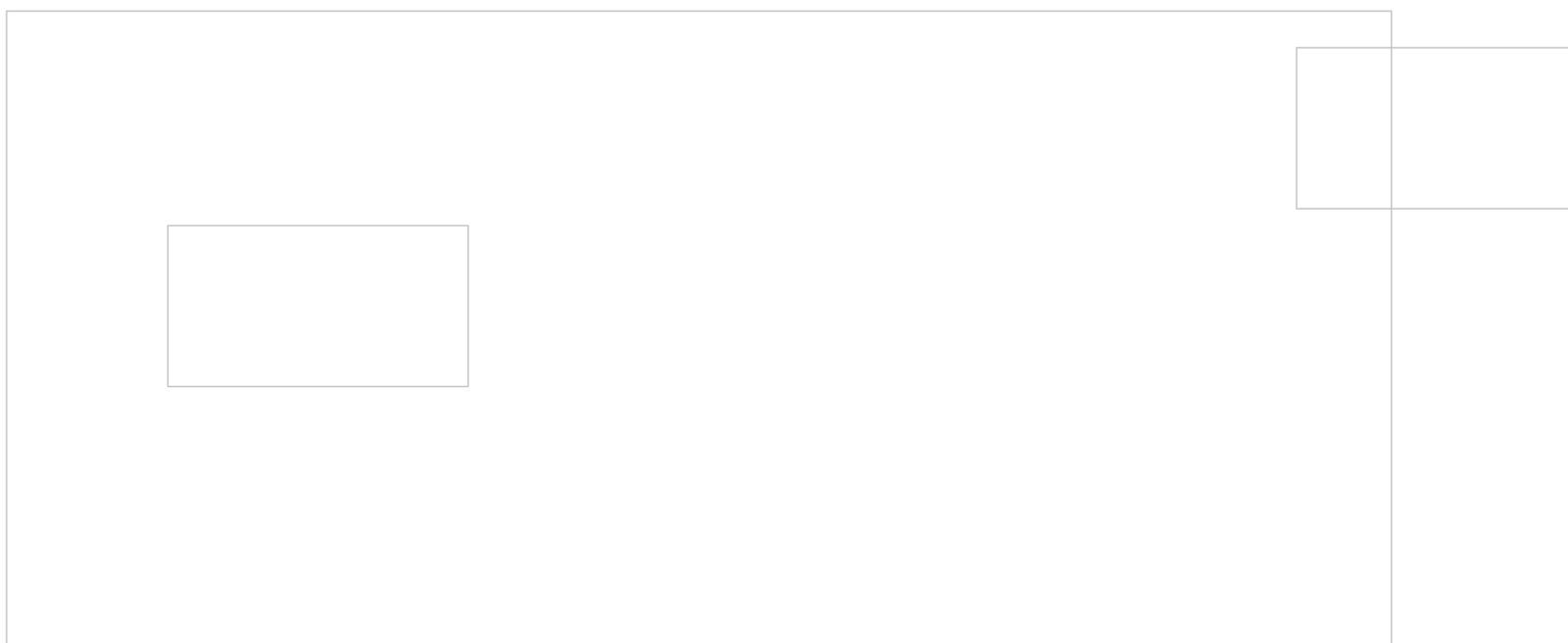
Les retraites en France

- Parité des niveaux de vie retraités/ actifs mais « paupérisation » des retraités pendant la retraite. Importance de l'effet noria sous l'influence de l'amélioration des carrières féminines
- Une réduction du niveau de vie relatif des retraités programmée (mais augmentation du revenu réel)
- La parité du niveau retraités/actifs n'est pas un objectif affiché du système mais revendiquée par certains.
- Perspective sur cette question : niveau programmé nous renvoie au milieu des années 80, au niveau de l'Allemagne...
- La réduction moyenne programmée ne vaut pas pour les plus modestes (MICO et surtout ASPA)

## 2.3 – Âge et durée de la retraite

- La baisse du rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités, liée au vieillissement, serait atténuée par la hausse de l'âge moyen de départ à la retraite

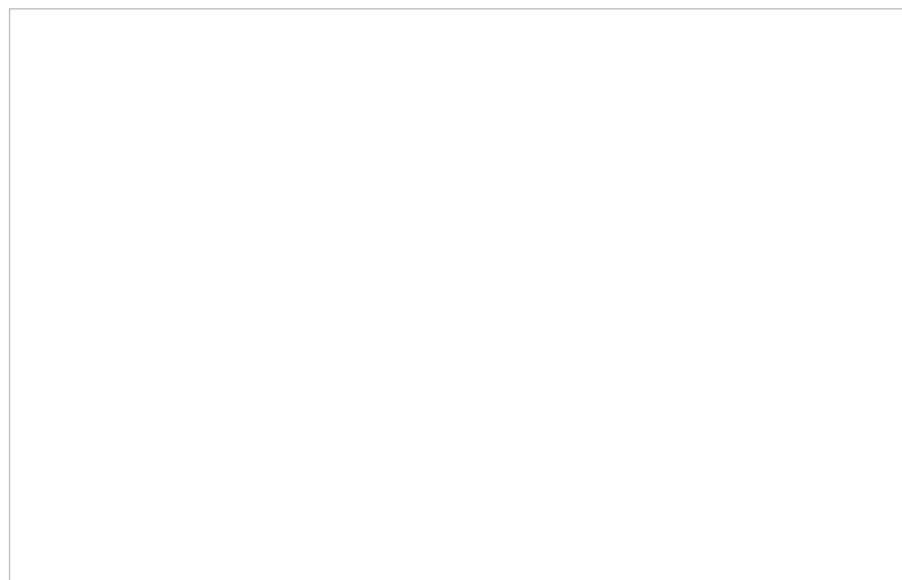
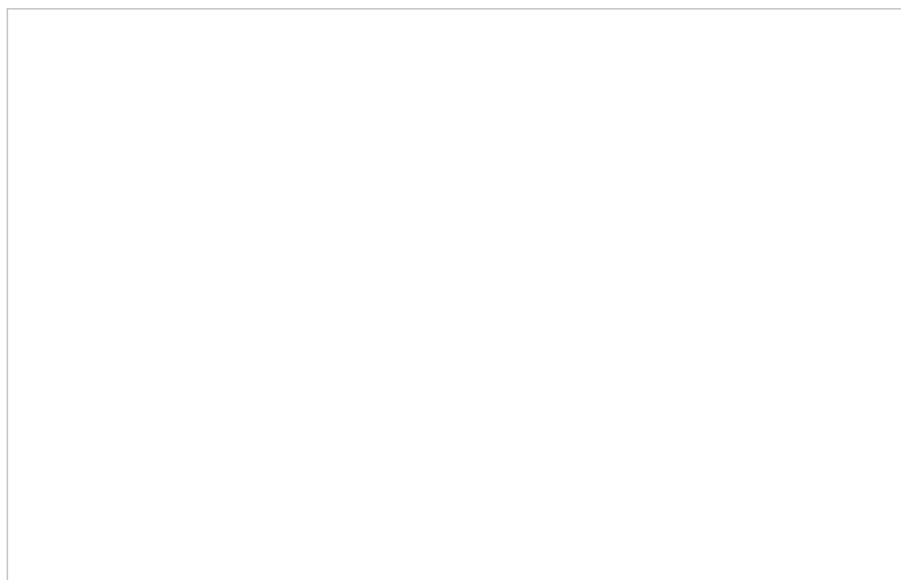
### Âge conjoncturel de départ à la retraite



## Âge moyen de départ observé par génération, pour certains régimes

**Femmes**

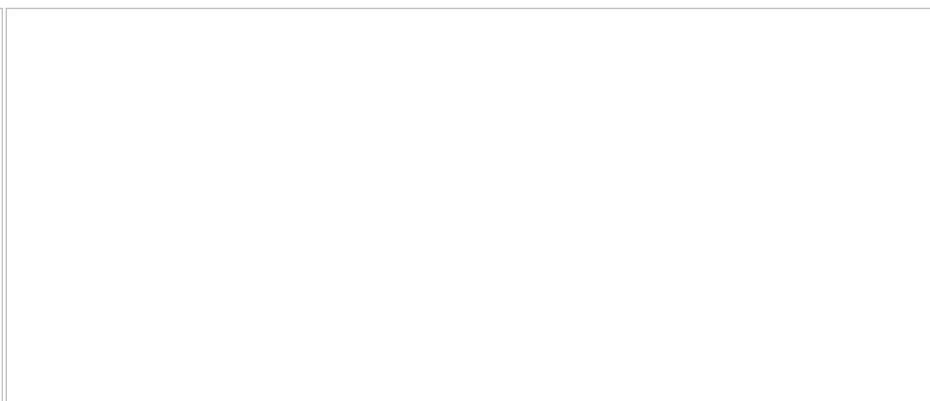
**Hommes**



## Âge moyen de départ observé par génération, pour certains régimes

Femmes

Hommes



Sources : calcul SG-COR à partir des données des régimes

Les retraites en France

## Durée de retraite par génération et par genre

Sources : DREES, modèle ANCETRE (moyenne par génération) ; INSEE, projections de population 2013-2070 ; projections COR – juin 2017.

Les retraites en France

## Durée passée en activité, en emploi et avant la retraite entre 50 et 70 ans

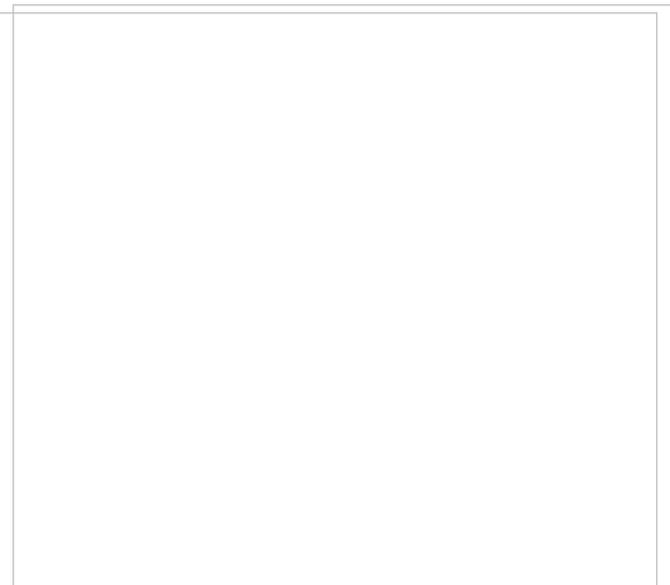
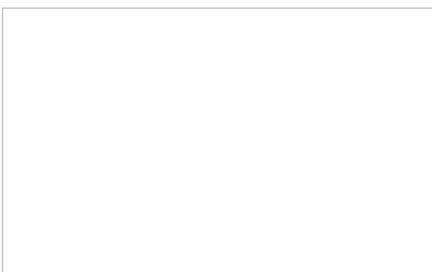
*Sources : INSEE, enquête Emploi ; DREES, EACR, EIR et modèle ANCETRE ; calculs SG-COR.*

## Âge de départ à la retraite : comparaison internationale

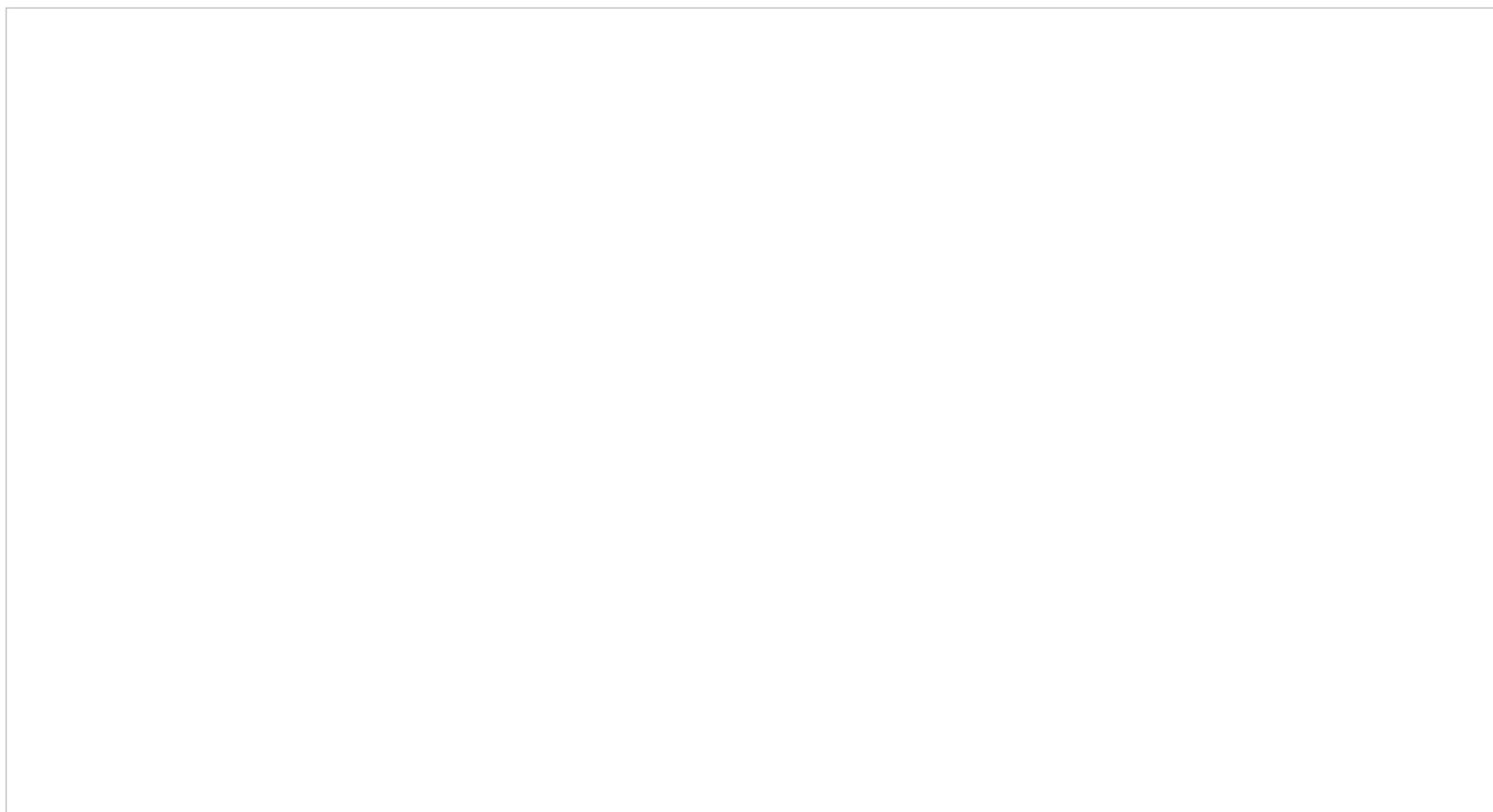
# Âges d'ouverture des droits



# L'âge moyen de sortie du marché du travail, Europe



## Âge effectif de départ à la retraite en 2017



Source : OCDE, statistics on average effective age of retirement

- Un report progressif de l'âge de la retraite vers 64 ans (réforme de 2010 et de 2014)
- Mais départ à un âge plutôt plus précoce qu'à l'étranger et une espérance de vie plus longue

- Un augmentation de la durée absolue à la retraite notamment à partir de la génération 1973 (fin de la montée de l'exigence en matière de durée d'assurance)

## 2.4 – L'activité des seniors

### Taux d'activité : par sexe

Sources : INSEE, enquête Emploi, calculs DARES pour 2016 et 2017 et calculs SG-COR à partir de INSEE, projections de population active 2016-2070.

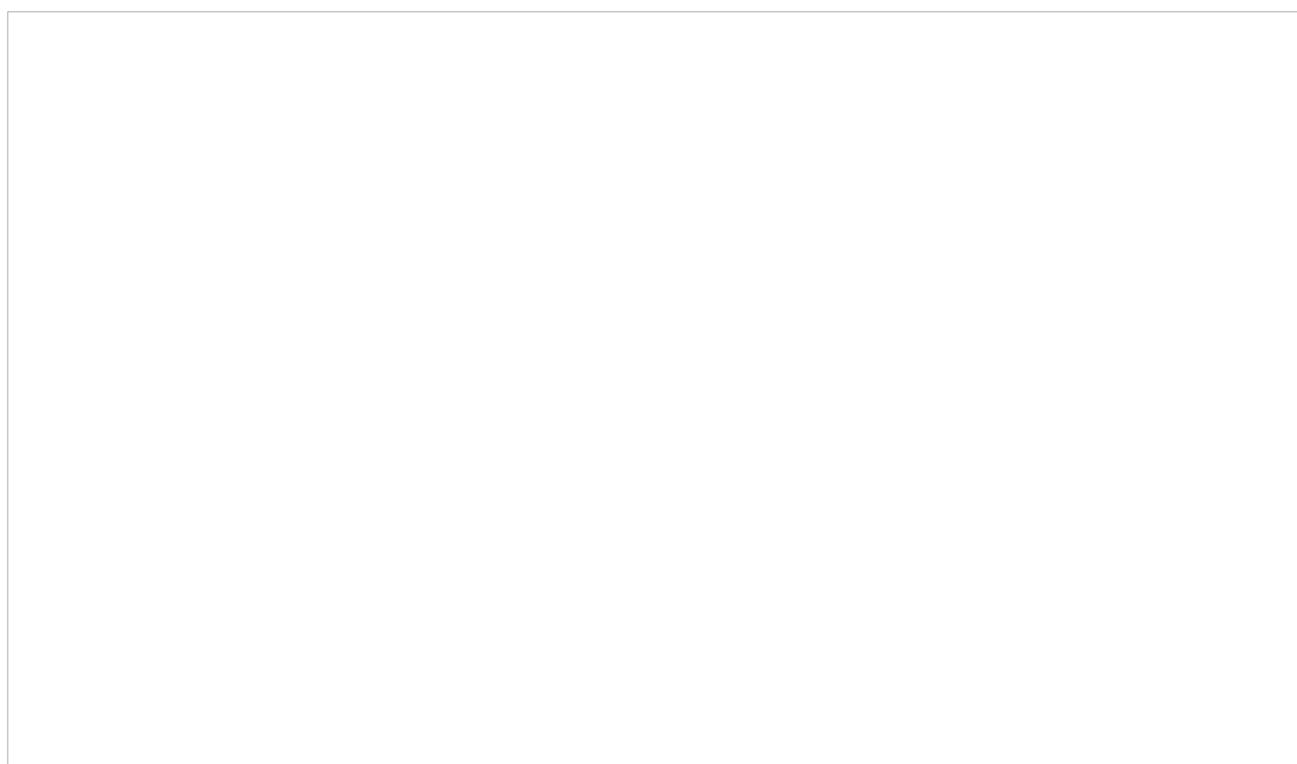
Les retraites en France

## Taux de chômage : 50 ans ou plus

Sources : INSEE, enquête Emploi

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes actives de 15 ans ou plus.

## Situations au regard de l'emploi et de la retraite (moyenne 2014 - 2016)



Source : INSEE, Enquête Emploi ; calculs DARES.

## 2.5 - Rappel des caractéristiques du système de retraite actuel

## Rappel des caractéristiques du système de retraite actuel

- Une **multiplicité de régimes**, avec des modalités de calcul des droits différentes, des paramètres variés et des règles spécifiques, mais tendance à la **convergence** des principaux paramètres des régimes
- Un système qui assure la **parité de niveau de vie** entre retraités et actifs mais des interrogations pour l'avenir
- Une **solidarité importante** (20 % des retraites de droit direct) mais des **redistributions** liées aux modalités de calcul des droits – hors dispositifs de solidarité – en défaveur des carrières courtes et des bas salaires
- Un **système déséquilibré** (vieillessement + crise) et un **pilotage** à améliorer (intégrer la condition d'équilibre sur le long terme)

## En 2017, en moyenne 3,1 régimes par personne

Environ 3,1 régimes par personne :

- Calculé sur la population des générations entre 1992 (25 ans en 2017) et 1949 (68 ans en 2017) : [41 000 000](#) personnes
- Tous les régimes sont concernés (bases et complémentaires)
- Source GIP Union Retraite 2017

1/3 des personnes ont au moins 4 régimes de retraite différents

Près de 250 000 personnes ont 7 régimes ou plus de retraite différents

Les retraites en France

## Un système de retraite qui pose des questions au regard des mobilités professionnelles

- Pour les régimes non alignés, les différences des formules de calcul des pensions au sein de chaque régime peuvent générer des situations inévitables. Pour une même carrière de 41,5 ans avec les mêmes niveaux de rémunération (du SMIC à 1,5 SMIC en fin de carrière) les retraites ne seront pas les mêmes selon le moment de l'affiliation.

Source :  
HCRR

Les retraites en France

## La naissance des enfants ne donne pas les mêmes droits

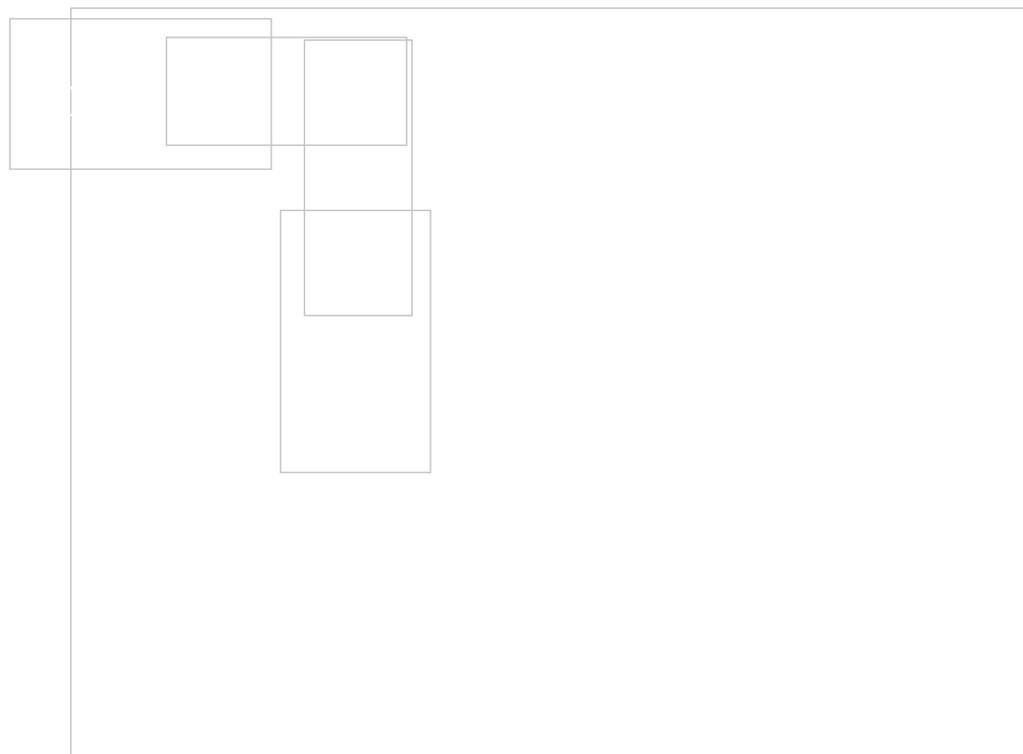
2006, naissance du 2ème enfant

A durée d'activité et âge identiques de Catherine et Sylvie, les enfants donneront droit à :

Les retraites en France

## Le niveau de vie relatif des retraités

Rapport entre le niveau de vie moyen des retraités et le niveau de vie moyen de l'ensemble de la population



*Entre  
77 %  
et 89 %*

Sources : projections COR - juin 2018.

# Une grande complexité des circuits de financement

## Les différentes sources de financement du système de retraite

- Une multiplicité d'intervenants (État, sécurité sociale, partenaires sociaux, sections professionnelles) et des sources de financement (cotisations, fiscalité, subventions, transferts) avec des modifications régulières des affectations de certaines ressources.
- La solidarité financière inter-régime est réalisée via des compensations démographiques, conduisant à des reversements entre régimes d'une extrême complexité et lourdeur
- La distinction entre le financement des prestations contributives et le financement des éléments de solidarité n'est pas clairement assurée.

## 3 – Le projet de réforme en cours

## La réforme annoncée : objectifs

- A) Maintien de la répartition
- B) Assurer la **confiance** dans le système de retraite
- C) Garantir l'**équité** : perception ou réalité que certains sont privilégiés au niveau de la retraite
- D) Rendre le système plus **simple** et plus **lisible** - fluidifier les trajectoires de carrière

Objectifs traduits dans une « promesse »

« 1 euro cotisé donne les mêmes droits, quel que soit le moment où il a été versé, quel que soit le statut de celui qui a cotisé »

## La réforme annoncée : modalités techniques (1/2)

- La déclinaison technique
  - Les cotisations, aux régimes de base comme aux régimes complémentaires, qu'elles soient versées sur les bases de revenus ou acquises au titre de la solidarité (pour les chômeurs par exemple) seront inscrites sur un compte individuel et revalorisées chaque année selon la croissance des salaires

- Le total des droits accumulés sera converti au moment de la retraite en une pension, à l'aide d'un **coefficient de conversion** fonction de l'âge de départ et de l'année de naissance

## La réforme annoncée : modalités techniques (2/2)

- Un « cœur du système » strictement contributif
  - *« Un euro cotisé donne les mêmes droits, quel que soit le moment où il a été versé, quel que soit le statut de celui qui a cotisé »*
- Cet objectif de contributivité ne signifie pas la fin des solidarités
  - Possibilité d'octroyer des droits au titre de la solidarité dans un régime en points ou en comptes notionnels

## La réforme : mise en œuvre

- Jean-Paul Delevoye, **Haut-Commissaire à la réforme des**

## retraites

- Organiser la concertation avec les principaux acteurs du champ des retraites
  - Coordonner au niveau interministériel les travaux de préparation de la réforme des retraites, de rédaction des projets de textes législatifs et réglementaires et de suivi de leur mise en œuvre
- Aboutir à une **loi** posant les bases du nouveau système en 2019

Les retraites en France

## Merci de votre attention

Suivez l'actualité et les travaux du COR  
sur [www.cor-retraites.fr](http://www.cor-retraites.fr) et twitter  [@COR\\_Retraites](https://twitter.com/COR_Retraites)

